



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question écrite n° 60597

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui indiquer comment ses services comptent contrôler les dérives de prix à la suite de la mise en place de l'euro. C'est ainsi que récemment les grandes entreprises nationales comme Air France ont modifié leur tarification, faisant apparaître désormais des prix de billets d'avion avec des centimes, ce qui ne s'était encore jamais vu. Cette modification tarifaire est présentée aux clients comme étant la préparation du passage à l'euro et il semble que dans tous les cas cette modification tarifaire se soit faite à la hausse. De même, on vient d'apprendre qu'un concessionnaire de restauration de la RATP et de la SNCF vient de modifier pour la même raison ses tarifications également à la hausse.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60597

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2522